

Direction des affaires générales
Unité assemblée

Rosny-sous-Bois, le 10 novembre 2023

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

**LE CONSEIL MUNICIPAL SE REUNIRA
LE JEUDI 16 NOVEMBRE 2023 SALLE DES FETES
A 19h30 - Début du Conseil municipal**

 Le Maire,

Jean-Paul FAUCONNET
Vice-Président de Grand Paris Grand Est

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du 30 septembre 2023

COMMANDE PUBLIQUE

2. Avenant n°1 à la convention de délégation de service public relatif à l'exploitation des marchés forains d'approvisionnement – Annule et remplace la délibération n°4 du 17 novembre 2022

FINANCES

3. Budget Ville – Décision modificative n°3 – Exercice 2023
4. Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024 pour le budget principal
5. Admission en non-valeur et créances irrécouvrables – Années 2009 à 2022
6. Renouvellement de la garantie à première demande au profit de l'Agence France Locale – Année 2023
7. Adoption de la redevance pour occupation du domaine public dite RODP par le réseau public de distribution et de transport de gaz

MAISON DES ASSOCIATIONS

8. Attribution d'une subvention ordinaire d'un montant de 700 € à l'association Bibliothèque Associative du Pré Gentil
9. Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens - Attribution de la part variable de la subvention de fonctionnement à l'Association de Gestion Globale de 63 500 €
10. Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens – Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'Ecole nationale des arts du cirque de Rosny de 18 200 €
11. Approbation de l'avenant n°3 à la convention d'objectifs et de moyens- Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Art Equestre et Attelage de 6 000 €
12. Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens - Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Jeanne d'Arc de Rosny-sous-Bois d'un montant de 4 800 €
13. Approbation de l'avenant n°2 à la convention d'objectifs et de moyens - Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Mission Locale de la Marne aux Bois d'un montant de 6 250 €
14. Approbation de l'avenant n°7 à la convention d'objectifs et de moyens - Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Stade Olympique de Rosny-sous-Bois d'un montant de 25 500 €
15. Approbation de l'avenant n°4 à la convention d'objectifs et de moyens - Attribution de la part variable de la subvention ordinaire à l'association Université Populaire d'un montant de 3 000 €
16. Soutien de la ville aux coopératives des établissements scolaires primaires et maternelles de la Ville – Subventions complémentaires d'un montant total de 1 164 €
17. Attribution d'une subvention à l'école élémentaire Simone Veil pour l'année scolaire 2022/23 d'un montant total de 2 100 €
18. Approbation du règlement et critérisation des attributions de subventions aux associations

ADMINISTRATION GENERALE

19. Adhésion de la Ville à deux associations d'élus : l'Association des maires de France (AMF) et l'Association des maires d'Ile-de-France (AMIF)

RESSOURCES HUMAINES

20. Créations et suppressions de postes
21. Approbation de la convention d'adhésion au contrat cadre d'assurance des risques statutaires souscrit par le CIG Petite couronne

URBANISME

22. Autorisation de créer une société civile de construction vente SCCV avec la société PREFERENCE HOME afin de réaliser une opération de co-promotion d'environ 77 logements, 168 boulevard Gabriel Péri dans la ZAC Coteaux Beauclair à Rosny-sous-Bois

ESPACES PUBLICS

23. Conventions entre la Ville de Rosny-sous-Bois et le SIPPAREC pour la mise en souterrain de réseaux propres à la Collectivité, les réseaux de communications électroniques d'ORANGE et de SFR

FIBRE SAS sises rues Camélinat, sentier de la Fontaine au Boucher, rue Léon Gambetta, rue Raspail à Rosny-sous-Bois

FONCIER

24. Approbation d'une convention de superposition d'affectations de domaine public (aire de jeux et voie de circulation) sur la parcelle cadastrée section T12 entre Eau de Paris et la Ville de Rosny-sous-Bois

25. Cession entre la Ville de Rosny-sous-Bois et la société du Grand Paris d'une partie du domaine public communal suite à sa désaffectation préalable située Angle Montgolfier / Chemin des Carrouges sur Bondy

26. Modification de la délibération n°15 en date du 26 juin 2023 – Approuvant l'acquisition auprès de la société SEIXO Habitat d'une partie des parcelles cadastrées AX n°137 et 138 sises 25-27 rue du Rhin, d'une superficie de 6 m² afin de les intégrer dans le domaine public commun

27. Acquisition auprès de la Société ERIGERE d'une parcelle cadastrée section AX n°215 d'une superficie de 84 m² destinée à l'alignement de la propriété du 27 rue des Deux Communes et de la parcelle AX n°220 d'une superficie de 10 m² correspondant à l'assiette foncière de l'arrêt de bus donnant sur la rue de Strasbourg

28. Dénomination de la rue Roger DAVIET

VIE DES QUARTIERS

29. Création du Conseil de quartier Coteaux Beauclair

30. Adaptation de la Charte de fonctionnement des Conseils de quartier

PETITE ENFANCE

31. Crèches à vocation d'insertion professionnelle - Contrat d'engagement des structures labellisées

32. Convention d'objectifs et de financement des fonds « publics et territoires » de l'axe 2 – Accès des familles fragiles aux modes d'accueils de la petite enfance

CULTURE

33. Convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'Institut Médico-éducatif (IME) pour la saison 2023-2024

34. Convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'établissement et service d'aide par le travail (ESAT) pour la saison 2023-2024

35. Convention annuelle de partenariat culturel entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'établissement public Ville Evrard pour la saison 2023-2024

36. Convention annuelle de partenariat culturel et pédagogique entre la Ville de Rosny-sous-Bois et l'ENACR pour la saison 2023-2024

SANTE

37. Renouvellement de la convention de délégation de la gestion d'activité de planification familiale et de promotion de la santé sexuelle entre la Ville et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis

38. Renouvellement de la Convention de partenariat entre la Ville, l'Établissement Public de Santé de Ville Evrard et l'Agence Régionale de la Santé d'Ile de France concernant la mise en place d'un C.L.S.M. (Conseil Local de Santé Mentale)

SYSTEMES D'INFORMATIONS

39. Adhésion au réseau des acheteurs hospitaliers

DECISIONS MUNICIPALES
QUESTIONS DIVERSES